

RESPONSABILITÉ
SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE
KEONYS



CONTEXTE

Le développement industriel et la mondialisation de l'économie offrent de nombreuses opportunités mais aussi des défis pour la société.

Si les entreprises prennent conscience des effets de leurs activités, elles contribueront ainsi à trouver les solutions à ces défis mondiaux.

DÉFINITION DE LA RSE

La RSE fait référence à la **responsabilité d'une entreprise quant à son impact sur la société**. Il s'agit de concevoir un modèle d'entreprise fondamentalement responsable.

En tant qu'entreprise, il est important d'assumer la responsabilité des effets de nos propres actions et d'aligner les processus d'entreprise tout au long de la chaîne de valeur.

Cela inclut les aspects sociaux, environnementaux et économiques. Plus spécifiquement, la RSE implique, par exemple des pratiques commerciales équitables, une gestion des ressources humaines axée sur le personnel, une utilisation raisonnée des ressources naturelles, la protection du climat et de l'environnement, un engagement sincère envers la communauté locale et également une responsabilité tout au long de chaîne d'approvisionnement globale.

[Source](#)

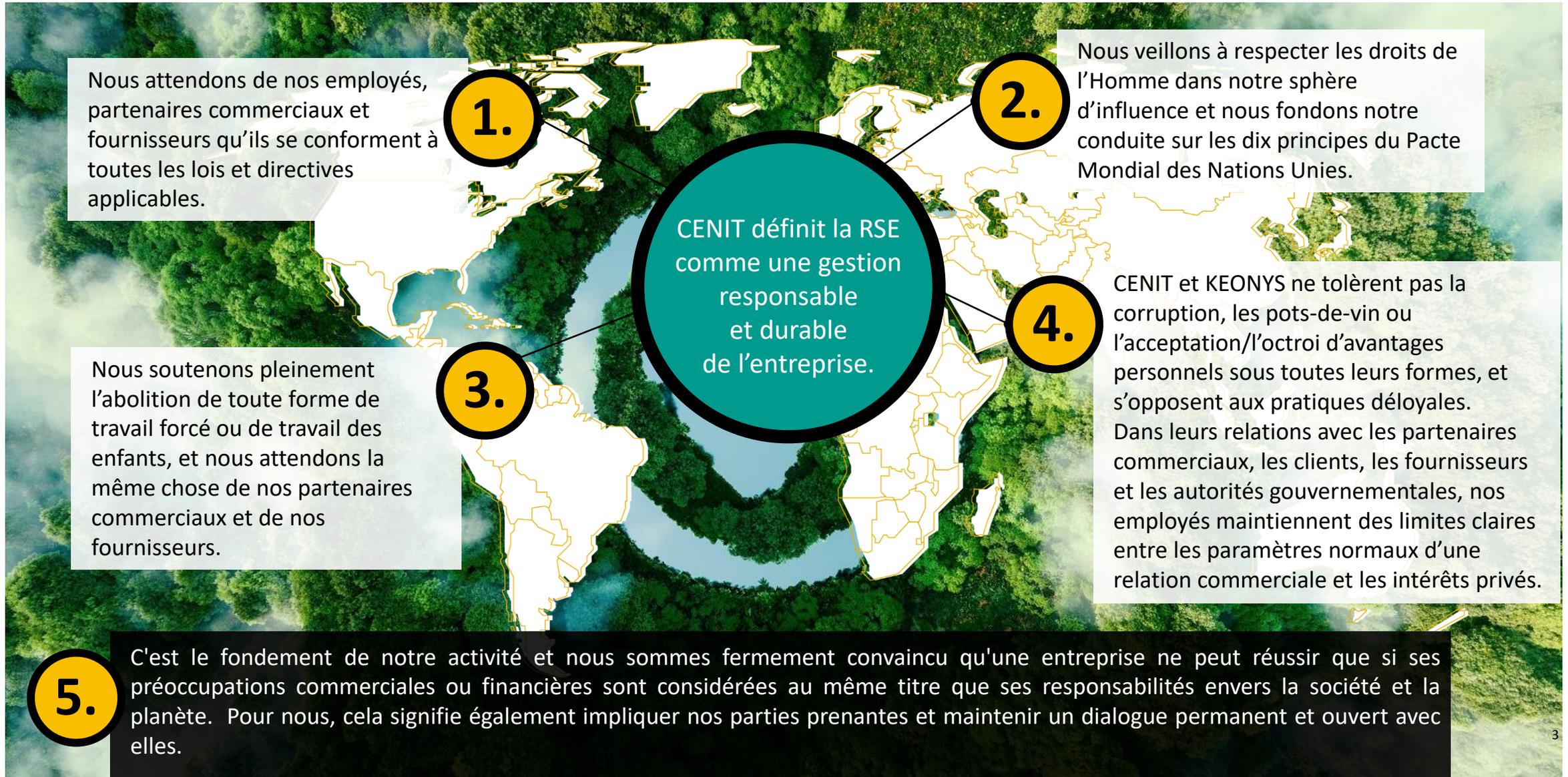
LIGNES DIRECTRICES POUR LA RSE

La RSE s'appuie sur de nombreuses directives :

- Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme
- Définition de la RSE de l'Union européenne - Annonce de l'UE en 2011, qui met l'accent sur "la responsabilité des entreprises pour leur impact sur la société"
- Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Normes sociales de l'Organisation internationale du travail (OIT)
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

QUELLE EST LA COMPREHENSION DU GROUPE CENIT CONCERNANT LA RSE ?

[HTTPS://WWW.CENIT.COM/EN_EN/ABOUT-US/OUR-RESPONSIBILITY.HTML](https://www.cenit.com/en_en/about-us/our-responsibility.html)



1. NOUS ATTENDONS DE NOS EMPLOYÉS, PARTENAIRES COMMERCIAUX ET FOURNISSEURS QU’ILS SE CONFORMENT À TOUTES LES **LOIS ET DIRECTIVES APPLICABLES.**

Règlementation légale en vigueur selon les lois du pays.



Règlements et processus de travail, documentés dans CENIT ONE (**TQM**).



La sécurité au travail; documentée dans CENIT ONE et dépendant de la réglementation légale du pays.



Data protection, documentée dans CENIT ONE et les réglementations légales en vigueur.



2.

NOUS VEILLONS À RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME DANS NOTRE SPHÈRE D'INFLUENCE ET NOUS FONDONS NOTRE CONDUITE SUR LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES.

DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DE L'ONU

Les entreprises doivent :

1. soutenir et respecter la protection des droits de l'Homme reconnus sur le plan international.
2. s'assurer qu'elles ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.
3. défendre la liberté d'association et le reconnaissance effective du droit à la négociation collective.
4. soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
5. défendre l'abolition effective du travail des enfants.
6. éliminer de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
7. encourager une attitude de précaution face aux défis environnementaux.
8. prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
9. promouvoir le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
10. lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



Source: <http://www.globalcompact-france.org/>
<https://www.globalcompact.de/en/about-us/dgcn-ungc.php>

2. NOUS VEILLONS À RESPECTER LES DROITS DE L’HOMME DANS NOTRE SPHÈRE D’INFLUENCE ET NOUS FONDONS NOTRE CODE DE CONDUITE SUR LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES.

GENERAL

Les Droits de l’Homme visent à protéger la dignité et la liberté de l’individu. Ils comprennent, par exemple, l’interdiction de la discrimination, le droit à la vie privée, le droit à des conditions de travail sûres et équitables et le droit à un niveau de vie suffisant.

Les entreprises peuvent également avoir un impact sur les droits de l’Homme par leurs actions, par exemple auprès des employés, des fournisseurs et des clients ou consommateurs, ainsi qu’auprès des personnes qui vivent à proximité de l’entreprise et des sites de production.

TRAVAIL

Le droit au travail :

Le travail doit respecter la dignité humaine inhérente, y compris les droits du travail tels qu’une rémunération appropriée et équitable, un salaire égal pour un travail de valeur égale, et des conditions de travail sûres et saines.

Les droits au travail comprennent également le droit à des conditions de travail sûres et saines, y incluant les pauses, le repos et la relaxation, les loisirs, la limitation raisonnable des heures de travail et les congés payés périodiques.

SANTÉ

Le droit à bénéficier des standards en matière de santé les plus contraignants :

Les entreprises sont tenues de veiller à ce que les conditions de travail ne présentent aucun danger pour la santé des travailleurs ou, du moins, de réduire au minimum tout risque pour la santé. En outre, les activités de l’entreprise ne doivent pas provoquer de pollution susceptible d’entraîner un risque pour la santé du personnel, des clients ou de la population.

Les entreprises doivent accorder une attention particulière à leurs fournisseurs. Elles sont invitées à obliger leurs fournisseurs à respecter les droits et à contrôler leur respect de manière appropriée.

CONFIDENTIALITÉ

Le droit à la confidentialité :

Dans le contexte actuel de surveillance et de collecte de données, toutes les entreprises doivent veiller au respect du droit à la vie privée, notamment en ce qui concerne les données personnelles.

DISCRIMINATION

Pas de discrimination :

Droit à la liberté de conscience et de religion, égalité entre les femmes et les hommes.

FAMILLE

Le droit à la protection de la famille :

Pour les entreprises, cet article est pertinent dans la mesure où les conditions de travail doivent permettre d’atteindre un équilibre raisonnable entre vie professionnelle et vie privée, afin que les salariés puissent gérer leurs obligations familiales.

https://www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf
https://www.globalcompact.de/wAssets/docs/Menschenrechte/Publikationen/respect_ing_human_rights-an_introductory_guide_for_business.pdf

2. NOUS VEILLONS À RESPECTER LES DROITS DE L’HOMME DANS NOTRE SPHÈRE D’INFLUENCE ET NOUS FONDONS NOTRE CONDUITE SUR LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES.

QU’EST-CE QUE CELA SIGNIFIE DANS NOTRE QUOTIDIEN ?

TRAVAIL	SANTÉ	CONFIDENTIALITÉ	FAMILLE	DISCRIMINATION
<p>KEONYS, comme CENIT, est un employeur sûr avec un potentiel d’avenir. Grâce à une gestion d’entreprise responsable et durable, nous investissons dans des thématiques sectorielles porteuses d’avenirs.</p> <p>Ce faisant, nous sommes attentifs aux lois applicables en matière de travail, de conditions de travail sûres, de temps de récupération de nos employés et de rémunération liées aux performances.</p>	<p>La santé de nos employés est notre plus grand atout. Afin de protéger la capacité de travail à long terme de chaque employé, nous agissons de manière à éviter les risques pour la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de l’ergonomie et des conditions environnementales sur le lieu de travail • Respect des règles de sécurité au travail, en particulier des horaires et des périodes de repos • Nous utilisons et fournissons les congés de récupération. • Les atteintes à la santé dues à un stress excessif et permanent doivent être réduites. 	<p>La protection des données personnelles est une question essentielle pour nous.</p> <p>Les données des clients et les données personnelles sont des sujets très sensibles. Nous les traitons avec soin et ne pratiquons aucun traitement légal ou éthique douteux de ces données.</p>	<p>Nous offrons un niveau élevé de flexibilité pour permettre à nos employés de concilier travail et vie de famille.</p>	<p>KEONYS, comme CENIT, est animé par la diversité, et nous attachons une grande importance au respect de l’individualité des personnes, quels que soient son sexe, son âge, sa religion, son origine ou son identité sexuelle.</p>

3. NOUS COMBATTONS **TOUTE FORME DE TRAVAIL FORCÉ** OU DE TRAVAIL DES ENFANTS, ET NOUS ATTENDONS LA MÊME CHOSE DE **NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX ET DE NOS FOURNISSEURS.**

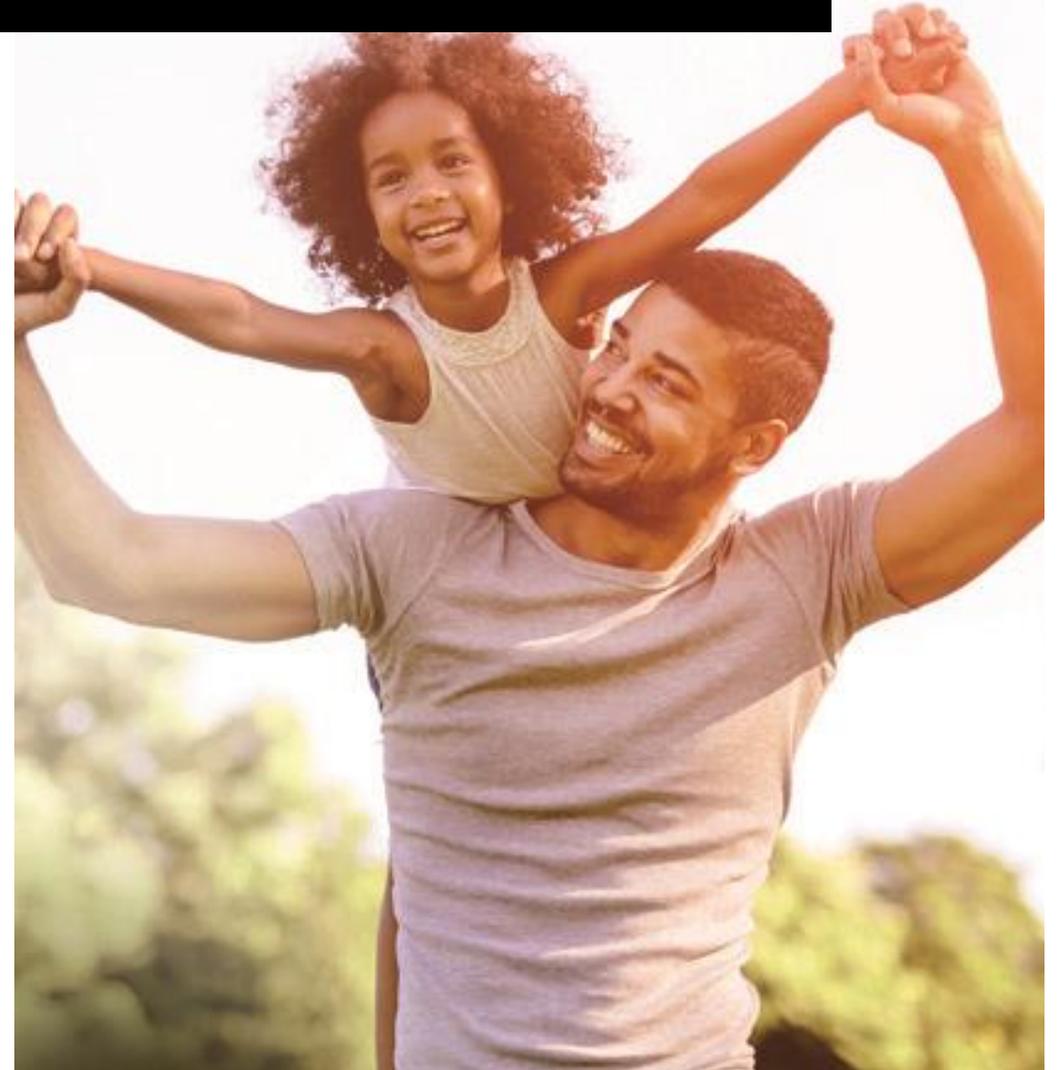
Le groupe CENIT et KEONYS

- ▶ Nous nous sommes expressément engagés à éliminer toutes les formes de travail forcé et de travail des enfants et nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs.

[CENIT POL0012 - Supply management guideline](#)

Keonys : Demande d'attestation concernant le travail dissimulé

- ▶ Une coopération de confiance avec nos partenaires commerciaux est la base du succès durable de notre entreprise. Il va de soi que nous attendons de tous nos partenaires commerciaux qu'ils respectent les droits de l'homme et du travail en vigueur au niveau international, et en particulier l'exclusion du travail des enfants et du travail forcé. Nous considérons qu'il en va de notre responsabilité, et ce tout au long de la chaîne de valeur.



4.

CENIT ET KEONYS NE **TOLÈRENT PAS LA CORRUPTION, LES POTS-DE-VIN OU L'ACCEPTATION/L'OCTROI D'AVANTAGES PERSONNELS** SOUS TOUTES LEURS FORMES, ET S'OPPOSENT AUX PRATIQUES DÉLOYALES. DANS LEURS RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES COMMERCIAUX, LES CLIENTS, LES FOURNISSEURS ET LES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES, NOS EMPLOYÉS MAINTIENNENT DES **LIMITES CLAIRES ENTRE LES PARAMÈTRES NORMAUX D'UNE RELATION COMMERCIALE ET LES INTÉRÊTS PRIVÉS.**

RÈGLES DE CONFORMITÉ CENIT

Nous n'accepterons pas les tentatives de corruption et nous signalerons toute tentative :

Les critères clés pour les cadeaux sont : le moment, la fréquence et la pertinence. Dans ce contexte, il est important de souligner que lors de l'audit de conformité des cadeaux à destination ou en provenance de partenaires commerciaux, il faut toujours avoir une vue d'ensemble en toutes circonstances.

- On observe 5 règles de conformité :
 - Les petits cadeaux (articles promotionnels) sont généralement acceptés
 - Pas de cadeaux à l'adresse privée
 - Pas de cadeaux en espèces ou de bons d'achat
 - Pas de cadeaux dans le cadre d'une initiation de contrat
 - Attention particulière aux autorités publiques
- Les cadeaux ou autre avantage ne peuvent être acceptés que si leur valeur est inférieure à 50€.

CHACUN DE NOUS EST PERSONNELLEMENT RESPONSABLE

- Ne prêtez jamais attention à l'argument selon lequel la corruption "sur site" chez le client est nécessaire pour obtenir des commandes.
- Toute tentative visant à influencer une décision doit être rejetée immédiatement et clairement.
- N'acceptez jamais l'argument selon lequel la corruption est courante dans le pays du client.
- Résistez à toute tentation d'aider la concurrence par des méthodes déloyales.
- Ne pas couvrir les fautes d'autrui par un sentiment erroné de collégialité.
- Contrecarrer les négligences en temps utile afin que les petites erreurs ne se transforment pas en grandes.
- Ne pas mélanger les intérêts privés avec les préoccupations professionnelles.

5.

C'EST LE FONDEMENT DE NOTRE ACTIVITÉ ET NOUS SOMMES FERMEMENT CONVAINCU QU'UNE ENTREPRISE NE PEUT RÉUSSIR QUE SI SES PRÉOCCUPATIONS COMMERCIALES OU FINANCIÈRES SONT CONSIDÉRÉES AU MÊME TITRE QUE SES RESPONSABILITÉS ENVERS LA SOCIÉTÉ ET **LA PLANÈTE**. POUR NOUS, CELA SIGNIFIE ÉGALEMENT IMPLIQUER NOS PARTIES PRENANTES ET MAINTENIR UN DIALOGUE PERMANENT ET OUVERT AVEC ELLES.



En tant que société de conseil informatique opérant au niveau mondial, il est très important pour nous de gérer avec soin les ressources limitées disponibles afin de minimiser en permanence notre empreinte écologique.

- Même si notre champ d'action est plus restreint en tant qu'entreprise non manufacturière, l'engagement écologique, la protection de l'environnement et du climat, ainsi que la prévention et le tri des déchets jouent un rôle important.
- En tant que prestataire de services IT, nous cherchons non seulement à rendre nos propres processus aussi efficaces, écologiques et économes en ressources que possible, mais aussi à offrir à nos clients une optimisation des processus sur l'ensemble du cycle de vie des produits, du processus de création à leur exploitation et à leur recyclage.
- Lors de la sélection des fournisseurs, nous veillons tout particulièrement à ce que des matériaux et des technologies compatibles avec l'environnement soient utilisés dans la production et à ce que les normes environnementales applicables au niveau international soient respectées. Dans l'ensemble du groupe CENIT, nous sommes attentifs à l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement et à la réduction continue de papier.

5.

C'EST LE FONDEMENT DE NOTRE ACTIVITÉ ET NOUS SOMMES FERMEMENT CONVAINCU QU'UNE ENTREPRISE NE PEUT RÉUSSIR QUE SI SES PRÉOCCUPATIONS COMMERCIALES OU FINANCIÈRES SONT CONSIDÉRÉES AU MÊME TITRE QUE SES RESPONSABILITÉS ENVERS LA SOCIÉTÉ ET **LA PLANÈTE**. POUR NOUS, CELA SIGNIFIE ÉGALEMENT IMPLIQUER NOS PARTIES PRENANTES ET MAINTENIR UN DIALOGUE PERMANENT ET OUVERT AVEC ELLES.



La responsabilité sociale et d'entreprise est une préoccupation extrêmement importante pour nous et est activement soutenue par le groupe CENIT.

Dans le cadre de l'initiative [CENIT Cares](#), nous soutenons des projets sociaux par une participation financière ou une aide locale.

Tous les employés peuvent proposer des projets méritant d'être subventionnés, et qu'ils souhaitent soutenir personnellement.

L'initiative CENIT Cares a été étendue à l'international. CENIT soutient désormais l'engagement social de tous les employés de CENIT dans le monde entier.

5. C'EST LE FONDEMENT DE NOTRE ACTIVITÉ ET NOUS SOMMES FERMEMENT CONVAINCU QU'UNE ENTREPRISE NE PEUT RÉUSSIR QUE SI SES PRÉOCCUPATIONS COMMERCIALES OU FINANCIÈRES SONT CONSIDÉRÉES AU MÊME TITRE QUE SES RESPONSABILITÉS ENVERS LA SOCIÉTÉ ET **LA PLANÈTE**. POUR NOUS, CELA SIGNIFIE ÉGALEMENT IMPLIQUER NOS PARTIES PRENANTES ET MAINTENIR UN DIALOGUE PERMANENT ET OUVERT AVEC ELLES.

EMPLOYÉS

- Education et formation
- Enquête auprès des employés
- Revue des performances
- Evènements réguliers d'informations
- CENIT ONE
- insideCENIT

FOURNISSEURS

- Consignes d'achat centralisés pour assurer la meilleure qualité possible
- Optimisation régulière de la structure des fournisseurs
- Chaîne d'approvisionnement rationalisée

CLIENTS

- Foires et évènements
- Audits
- Centre Support
- Expertise de l'Industrie

INVESTISSEURS

- Rapports annuels et trimestriels
- Assemblée générale annuelle
- Tournées et conférences pour les marchés des capitaux
- Rapport sur le développement durable

PARTNENAIRES

- Partenariats stratégiques de vente, de solutions et de développement
- Evènements communs

MEDIAS

- Communiqué de presse
- Publications professionnelles
- Blog d'entreprise
- Médias sociaux



Et pour en savoir plus, RDV sur notre site:

[Rapport sur le développement durable Groupe CENIT](#)

54

52

CENIT